



Municipalité de Sauge
Haut du Village 8
2536 Plagne

Avis de construction

Requérant :	Yves Bays, Allée J.-H. Pestalozzi 11, 2503 Bienne
Auteur du projet.	Eco6therm Sàrl, Montchemin 18, 2832 Rebeuvelier
Propriétaire foncier :	Yves Bays, Allée J.-H. Pestalozzi 11, 2503 Bienne
Projet :	Remplacement du chauffage au mazout par un chauffage aux pellets sis sur parcelle no. 42, Route de Bienne 10 à Plagne, zone mixte M2
Dérogation :	Aucune
Objet protégé :	Néant
Dimensions :	Selon plans déposés

La demande, les plans et autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal de Sauge à Plagne jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOADC.

Les oppositions, dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale de Sauge, 2536 Plagne au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Le conseil municipal

2536 Plagne, le 20 octobre 2022